

# CASQUES

Casque de sécurité UNYC® destiné à protéger la tête de l'utilisateur contre les risques liés au travail en hauteur et aux activités de grimpeurs : chute d'objet, chocs...



- ▶ Casque avec jugulaire
- ▶ Jugulaire textile avec 4 points d'ancrage
- ▶ Bandeau de tête réglable au moyen d'une roue dentée
- ▶ Orifices de ventilation
- ▶ Stabilisé aux UV
- ▶ \*Conforme à la norme EN 12492
- ▶ \*Répond aux essais de la norme EN 397

## Caractéristiques produit

<b>Garantie (ans)</b>	Durée de vie : 5 ans à partir de la date de fabrication
<b>Normes</b>	EN 12492 - EN 397*

Durée de vie de 5 ans à partir de la date de fabrication

Le port des E.P.I. fait l'objet d'une formation obligatoire de l'utilisateur par un organisme certifié.

Pour être en conformité avec la législation et pour être sûr d'utiliser des équipements en parfait état, tous les E.P.I. anti-chute doivent être contrôlés chaque année et avant chaque utilisation une vérification visuelle doit être faite.

Ref.	Des.	Poids (kg)	CE	Gencod
09100802	Casque avec jugulaire	0,419	CE	3178740209599